Informations de base	
2018/3003(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur
Date jusqu'à laquelle les contreparties pourront continuer à appliquer leurs procédures de gestion des risques pour certains contrats dérivés de gré à gré non compensés par une contrepartie centrale Complétant 2010/0250(COD) **Subject** 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes	

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	